Publié par:
REISO.org
REVUE D'INFORMATION SOCIALE

Adolescence et agirs sexuels: de victime à auteur

La question des violences sexuelles à l'adolescence occupe la scène sociale, judiciaire et clinique. Elle témoigne, du point de vue des victimes mais également des auteurs, de vécus de souffrance. Plaidoyer pour une démarche de soin précoce.

© Kmiragaya / AdobeStock

Par ***Pascal Roman***, professeur de Psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse, Université de Lausanne, et Département de psychiatrie, CHUV

Les images sexuelles dans la sphère publique se multiplient : publicité, médias, jeux vidéo, pornographie sur internet, transmission intime via les écrans, dont le téléphone portable. Ces évolutions sociétales et le débordement d'excitation qui les accompagnent contribuent à soumettre les enfants et les adolescent·e·s, souvent dès leur jeune âge, à une forme de violence traumatique.

En effet, la confrontation à des scènes sexuelles met à mal leurs potentialités élaboratives, dans un temps du développement psychoaffectif qui ne permet pas à l'enfant ou l'adolescent·e de donner sens à ces expériences. Ces scènes, souvent crues et non inscrites dans un lien affectif, présentent la sexualité sous l'angle de la performance, selon laquelle la domination de l'homme sur la femme et la présomption du consentement de cette dernière, confortent une vision machiste. Dans le même temps, l'impossibilité pour l'enfant ou l'adolescent·e de prendre appui sur des figures parentales à même de soutenir ces vécus traumatiques, le laisse désemparé et démuni, habité par des affects qui ne peuvent trouver de voie dans le registre de la symbolisation.

Cette configuration ouvre sur la mise en œuvre de possibles agirs violents sexuels à l'adolescence, dans ce temps singulier de remaniements du rapport au sexuel et à la sexualité en lien avec la puberté et le bouleversement pulsionnel qu'elle occasionne. Les agirs violents sexuels à l'adolescence prennent différentes formes bien connues des professionnels : attouchements, viols, harcèlement, téléchargements pédopornographiques, etc. Ces agirs violents sexuels sont tout à la fois les témoins de la souffrance de l'adolescent [1] et les ressorts possibles pour une élaboration des vécus traumatiques.

Comment citer cet article ?
Pascal Roman, «Adolescence et agirs sexuels: de victime à auteur», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 17 décembre 2020, https://www.reiso.org/document/6769

S’extraire de la logique de répétition

Ainsi, l’approche clinique des auteurs de violences sexuelles à l’adolescence confronte nécessairement à la dimension de la répétition, d’une position de victime à une position d’auteur. En effet, nombreuses sont les études qui montrent l’incidence du vécu de victime dans l’enfance sur les transgressions sexuelles agies à l’adolescence, voire à l’âge adulte. Cette dimension de répétition peut être considérée à partir de différents modèles qui conduisent, au titre de la prévention, à considérer l’importance d’une démarche de soin précoce du point de vue des victimes, mais aussi la nécessité de concevoir et de soutenir une démarche de soin au bénéfice des auteurs de violences sexuelles, afin de prévenir le risque de réitération d’actes violents et transgressifs.

Il importe cependant d’apporter d’emblée une précision. Si la logique de la répétition prévaut dans le domaine des violences sexuelles et plus largement dans le domaine des violences (au sens où adolescents et adultes auteurs de violences sexuelles ont connu eux-mêmes un passé de victime de violences psychologiques, physiques, sexuelles, de délaissement, d’exposition aux violences conjugales), cette proposition ne peut être considérée dans sa réversibilité. En effet, toute personne victime dans l’enfance n’endosse pas à son tour une position d’auteur d’agression à l’adolescence et/ou à l’âge adulte. Mon hypothèse serait que la possibilité de s’extraire d’une telle logique de répétition dépend de la manière dont l’enfant victime a pu bénéficier de manière suffisamment précoce et consistante d’un soin ou, plus largement, d’une préoccupation de la part d’adultes secourables.

Passer de victime à auteur

Plusieurs mécanismes psychiques permettent d’expliciter le lien entre la position de victime et la position d’auteur.

L’identification à l’agresseur. L’enfant victime développe une « identification à l’agresseur » pour survivre à la catastrophe traumatique de la violence subie, le plus souvent dans son environnement familier. Cette identification se présente à lui comme la seule voie pour conserver un lien avec la personne aimée. Toutes les études sur les violences subies et le lien de maltraitance montrent d’une part que les violences subies dans l’enfance s’inscrivent dans la quasi-totalité des cas au cœur des liens les plus intimes, au sein de la famille, d’autre part que ces violences créent un lien de dépendance masochiste à la figure parentale, le plus souvent à l’origine des violences (négligences, exposition à la violence, etc.).

Clinique : un grand adolescent, mis en cause pour des actes d’ordre sexuel sur sa sœur pré-pubère, répète avec celle-ci les violences subies dans le lien à ses parents, seul modèle connu par lui pour être en lien, ce qu’il découvrira au fil du traitement psychothérapeutique.

La culpabilité primaire, ou culpabilité inconsciente. Ce n’est pas du fait des actes commis que le criminel ressent de la culpabilité. Un sujet peut s’engager dans la violence pour traiter une culpabilité diffuse, qui appartient à un vécu non élucidé pour sa vie psychique. Cet engagement représente alors une stratégie inconsciente pour traiter les violences subies, en tentant de les inscrire dans un système de sens que la réponse de l’environnement contribue à soutenir. Ainsi la sanction, dans les expressions de la limite qu’elle contient (manifestation de l’interdit dans l’environnement ou réponse pénale à des comportements transgressifs) possède une fonction de soutien pour une symbolisation après-coup de vécus primaires dans le registre de la violence ou de la déprivation.

Clinique : un jeune adolescent, également condamné pour des actes d’ordre sexuel sur sa jeune sœur pré-pubère, interroge de manière répétitive dans les entretiens psychothérapeutiques son histoire infantile d’abandon et les raisons qui auraient prévalu à celui-ci. N’aurait-il pas été suffisamment « aimable » ? La reconnaissance de sa culpabilité pour les faits de violences sexuelles donne corps à la culpabilité diffuse liée à l’abandon et lui permet progressivement de se dégager de l’aliénation qui lui est liée.

L'appétence au traumatisme. Décrite particulièrement dans le temps de l'adolescence, elle permet de penser le renversement passif – actif, de la violence subie à la violence agie. Dans ce sens, les actes de violence commis par l'adolescent possèdent une valeur paradoxalement soignante des traumatismes précoces. L'agir violent aurait alors une fonction de traitement du traumatisme par le traumatique.

Clinique : un adolescent, condamné pour des téléchargements pédopornographiques, pourra reconnaître progressivement, au travers de la psychothérapie, le sens de sa quête d'images mettant en scène la souffrance des enfants en lien avec son propre vécu de disqualification dans le lien parental. Il rapporte que son père lui disait régulièrement « je te débranche » lors de la survenue d'un désaccord ou d'un conflit.

Prendre soin et soigner

Face à ces vécus traumatiques dans l'enfance, marqués par la sidération et l'impossibilité de qualifier les affects qui y sont liés, une démarche de soin s'impose donc, dans une double visée préventive. Le soin a alors le sens du prendre soin, en référence au «soin maternel» et de l'accompagnement au quotidien, et du soigner, au sens du soutien d'un processus d'élaboration des affects et des représentations. Il s'agit de les extraire du magma que constituent ces parts non-symbolisées dans la vie psychique. L'accompagnement des adolescents auteurs de violences sexuelles montre l'importance d'une préoccupation pour les vécus précoces dans le registre du délaissement, de l'humiliation et, de manière plus générale, pour les violences, non nécessairement spectaculaires mais répétées, dans le quotidien éducatif.

Cette perspective implique des politiques sociales et sanitaires volontaristes, qui reconnaissent l'incidence durablement élevée des mauvais traitements dans l'enfance, et qui s'engagent dans une double voie de la reconnaissance et de la prise en charge précoce.

D'un côté doit intervenir la reconnaissance des violences subies dans l'enfance ou l'adolescence, quelle que soit la forme de ces violences et sans préjuger a priori de leur impact. Le vécu traumatique comporte en effet deux composantes conjointes et indissociables, celle du débordement d'excitation lié à la violence elle-même et celle de l'absence de figure secourable à disposition. Cette reconnaissance devrait avoir comme corollaire le développement de dispositifs de soin et de protection spécifiques, qui concernent les enfants bien sûr, mais également les parents dans leurs compétences éducatives.

De l'autre côté est organisée la prise en charge des adolescents auteurs de violences sexuelles. Elle associe reconnaissance pénale de la culpabilité et obligation de soin. Si cette obligation a longtemps été considérée comme un obstacle au soin, elle s'avère néanmoins extrêmement précieuse. Elle permet de venir au-devant du sujet auteur de violence afin de faire offre (contrainte) de soin, et signifier la participation de ce dernier à la communauté des humains… dont la violence agie et subie a tendance à l'exclure. L'obligation de soin est également importante au titre d'une prévention de la réitération des agirs violents sexuels, dans le temps adolescent ou dans le temps adulte.

Pour aller plus loin

- Roman, P. (2012). Les violences sexuelles à l'adolescence – comprendre, accueillir, prévenir. Paris, France : Elsevier-Masson
- Roman, P. (2016). La violence à l'adolescence, nouvelle scène des mauvais traitements dans l'enfance ? Paediatrica, 27(3), 29-31. En ligne
- Roman, P. (2020). Psychothérapie des agirs violents sexuels - Entretien avec B. Guzniczak, Les cahiers dynamiques, 2019 (4), 6-14

Lire aussi: Pauline Meireles et Pascal Roman, «Enfants maltraités : le temps de l'action», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 12 septembre 2019,

[1] Le masculin est utilisé dans la suite de cet article parce que entre 95 et 97%, selon les études, de ces violences sexuelles sont commises par des garçons.